Envoyé en préfecture le 04/12/2023
Reçu en préfecture le 04/12/2023
Publié le 05/12/2023
ID : 081-218101400-20231128-1944_D103281123-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 20
Procurations : 13
Votants : 33

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

N° 103/2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Autorisation d'engagement anticipé de dépenses d'investissement - Budget Principal.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre, à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le vingt-deux novembre deux mille vingt-trois, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
M. CARAYON, Mme IMBERT, M. VIDAL, Mme GUIDEZ, M. FÈVRE, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mmes BALAT, DOURTHE, Adjoints, MM. RENAULT, VANTAUX, Mme ESPARBIÉ, MM. DELORD, BÉLINGAND, Mmes DECOUX-POINDRELLE, LEY, M. DAVID, Mmes ALBOUY POMPONNE, LE NY, DEFAIS.

Avaient donné pouvoir :
M. LAMOTTE à Mme IMBERT
M. BONHOMME à M. VIDAL
M. LABORDE à M. DELORD
Mme RÉMY à Mme GUIDEZ
M. GAMBIER à M. CARAYON
Mme LESPINARD à Mme BALAT
M. POMARÈDE à M. VANTAUX
Mme GUIRAUD à Mme DECOUX-POINDRELLE
Mme TAILHADES à M. LARUE
Mme BONNIFACY à Mme MARIGNOL
M. NAVELLOU à Mme ALBOUY POMPONNE
Mme MOUGIN à M. DAVID
Mme FAURE à Mme DEFAIS

Madame Corinne DOURTHE est nommée secrétaire de séance.

.../...

Envoyé en préfecture le 04/12/2023
Reçu en préfecture le 04/12/2023
Publié le 05/12/2023
ID : 081-218101400-20231128-1944_D103281123-DE

.../...

Le conseiller municipal, vice-président de la commission sports et jeunesse, indique que conformément à l'article L1612.1 du CGCT, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Certains projets étant concrétisés, leur anticipation permet le lissage des opérations en matière de dépenses sur la totalité de l'année.

Il est ainsi demandé d'autoriser le Maire, jusqu'à l'adoption du budget de l'exercice 2024, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent selon les crédits nouveaux suivants :

Opération 333	**91 000€**
Matériel (service police, jardin, pôle aménagement et développement du territoire) Mobilier Pôle aménagement et développement du territoire Matériel cuisine centrale	
Opération 334	**5 000€**
Matériel et mobilier administratif	
Opération 396	**30 000€**
Signalisation verticale	
Opération 400	
Mobilier urbain	**15 000€**
Opération 429	**70 000€**
Acquisition véhicules	
Opération 463	**227 000€**
Equipement de matériels et de logiciels informatiques	
Opération 484	**20 000€**
Vidéoprotection	
Opération 485	**313 000€**
Travaux divers de voirie et acquisition d'arbres	
Opération 490	**83 000€**
Bâtiments communaux : équipements LED, divers travaux	

Le Conseil Municipal, entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré, par 29 voix et 4 abstentions,

AUTORISE le Maire, jusqu'à l'adoption du budget de l'exercice 2024, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, selon les crédits nouveaux, susvisés.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Bernard CARAYON

MAIRIE DE LAVAUR (TARN)

La secrétaire de séance

Corinne DOURTHE